

Les impacts de la réforme de la PAC sur le soutien direct du premier pilier en Pays de la Loire

En France, la baisse de l'enveloppe du premier pilier résulte de la réduction du budget de la PAC et des effets de la convergence externe. En Pays de la Loire, s'ajoutent les impacts de la convergence nationale partielle. Il résulte du cumul de ces effets la poursuite d'une baisse du soutien moyen du premier pilier ligérien entamée dans le cadre de la réforme précédente.

L'impact du budget et des convergences externe et interne

Le plafond total du budget européen du cadre financier 2014-2020 recule de 3,4 % par rapport à la période précédente (2007-2013). La PAC, qui représente 39 % du budget européen, voit son budget reculer de 11,3 % à l'échelle européenne. La convergence externe vise à augmenter progressivement le paiement moyen par hectare des pays qui ont un montant inférieur à 90 % de la moyenne européenne. Les pays dont le montant moyen des paiements à l'hectare est supérieur à la moyenne européenne (c'est le cas de la France) contribuent à cette revalorisation.

Il en résulte une baisse de l'enveloppe française des aides du premier pilier de 2 % entre 2014 et 2020. La France a également choisi de transférer 3,33 % de l'enveloppe du premier pilier vers le second pilier afin d'améliorer les outils de gestion des risques et de mettre en place le plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations.

En Pays de la Loire, la convergence nationale partielle se traduit par la poursuite d'une baisse du soutien moyen du premier pilier entamée dans le cadre de la réforme précédente. L'impact serait de l'ordre d'une dizaine de pourcents à l'horizon 2019. En 2013, l'enveloppe ligérienne du premier pilier s'élevait 676,6 M€. La réforme se traduit aussi par un renforcement du conditionnement des aides du premier pilier au respect de mesures environnementales.

Aides PAC du premier pilier en France et en Pays de la Loire en 2013

en milliers d'€	DPU	DPU en €/ha	PMTVA*	Autres aides couplées*	Aides nettes payées au titre du 1 ^{er} pilier*
Loire-Atlantique	100 479	267	9 813	6 297	116 316
Maine-et-Loire	119 681	277	17 307	6 306	143 143
Mayenne	130 832	337	9 935	4 128	144 620
Sarthe	96 483	270	8 387	2 916	107 138
Vendée	136 767	296	23 488	6 031	165 370
Pays de la Loire	584 242	290	68 930	25 678	676 587
France	6 793 205	262	623 620	406 546	7 793 500

PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

L'impact de la réforme de la PAC sur le niveau de soutien du premier pilier des exploitations ligériennes

(Voir tableaux et graphiques en annexe)

Les mesures de soutien de la nouvelle PAC, qui entrent en vigueur en 2015 vont modifier la structure et le niveau des aides directes aux exploitations agricoles.

Les variations du niveau des aides directes du premier pilier ont été simulées entre 2013 et 2019 sur 3 types de systèmes agricoles : bovins viande (d'après les données des Inosys-Réseaux d'élevage bovins viande Pays de la Loire-Deux-Sèvres), bovins lait (d'après les données des Inosys-Réseaux d'élevage bovins lait Pays de la Loire) et grandes cultures (d'après les données Inosys grandes cultures). Les simulations sont réalisées toutes choses égales par ailleurs et ne

comprennent pas d'éventuels retours du second pilier. S'agissant des GAEC laitiers (avec cultures, avec jeunes bovins et avec vaches allaitantes et jeunes bovins), le capital social a été réparti à parts égales entre les associés (application de la transparence GAEC). Pour mémoire, le niveau des aides du premier pilier des exploitations a déjà reculé en 2014 du fait de l'application de différentes dispositions budgétaires.

Une évolution globalement à la baisse des aides du premier pilier en Pays de la Loire

Les simulations réalisées sur les systèmes bovins viande, bovins lait et grandes cultures illustrent, pour la majorité d'entre eux, l'évolution baissière des aides du premier pilier de la PAC. La plupart de ces systèmes, qu'ils soient bovins viande, bovins lait ou grandes cultures, avaient jusqu'en 2014 un niveau de DPU supérieur à la moyenne française. De fait, ils contribuent au processus de convergence partielle nationale. D'autres exploitations ligériennes, parce qu'elles étaient proches ou en dessous de cette moyenne nationale, vont néanmoins connaître une stabilité, voire une hausse de leurs aides directes du premier pilier entre 2013 et 2019. C'est le cas du système naisseur intensif qui avait un niveau de DPU inférieur à la moyenne nationale du fait du couplage de la PMTVA. Son niveau de soutien progresse de 14 %. La hausse est encore plus importante dans le cas du naisseur extensif. Pour les autres systèmes, la baisse est d'autant plus forte que le niveau initial découplé (moyen par hectare) était important en 2014. Celle du système engraisseur spécialisé de jeunes bovins est particulièrement importante (-40 %). Selon la dimension de l'exploitation et la possibilité d'appliquer la transparence GAEC, le paiement redistributif a un effet plus ou moins atténuateur du mouvement baissier.

Les nouvelles aides couplées

Le soutien couplé au cheptel allaitant est maintenu, mais les modalités évoluent notamment la non prise en compte des génisses sauf dans quelques cas de figure spécifiques et l'attribution des aides vaches allaitantes à partir de 2015 à des exploitations ne détenant pas de droits PMTVA auparavant. L'application de ces nouvelles modalités peut se traduire par un effet haussier ou baissier du soutien aux vaches allaitantes pour une exploitation donnée. C'est le cas de figure du système laitier avec vaches allaitantes et jeunes bovins dont la baisse des aides du premier pilier est atténuée par le soutien au cheptel allaitant dont il ne bénéficiait pas avant 2015. L'aide laitière amortit également le recul du soutien des systèmes laitiers. Le retour des aides couplées au titre de la production de protéines végétales n'est par contre pas optimisé dans les présentes simulations (protéagineux et/ou légumineuses fourragères et/ou semences de légumineuses fourragères).

Des enjeux toujours d'actualité pour la prochaine réforme de la PAC

Les outils classiques d'intervention sur les marchés et l'aide au stockage privé ont relativement peu évolué. Malgré quelques ajustements, ils sont toujours déclenchés à des seuils insuffisants et soumis à des périodes et des plafonds trop contraignants pour être réellement efficaces et endosser le rôle de filet de sécurité. La volatilité des prix sur les marchés agricoles, plus que jamais d'actualité, maintient à l'ordre du jour le besoin d'outils de régulation efficaces des marchés et de gestion des risques de production et de prix à l'échelle de l'exploitation. Dans le même registre, si l'organisation de la production agricole est désormais encouragée par la PAC, cette problématique et celle des relations économiques de la production avec les autres maillons des filières agroalimentaires constituent toujours un enjeu fondamental de la maîtrise des prix agricoles. Un think tank français suggérait en janvier dernier de s'inspirer du Farm bill (« PAC » des Etats-Unis) et de recourir aux soutiens contracycliques qui prennent en compte l'évolution du prix sur les marchés.



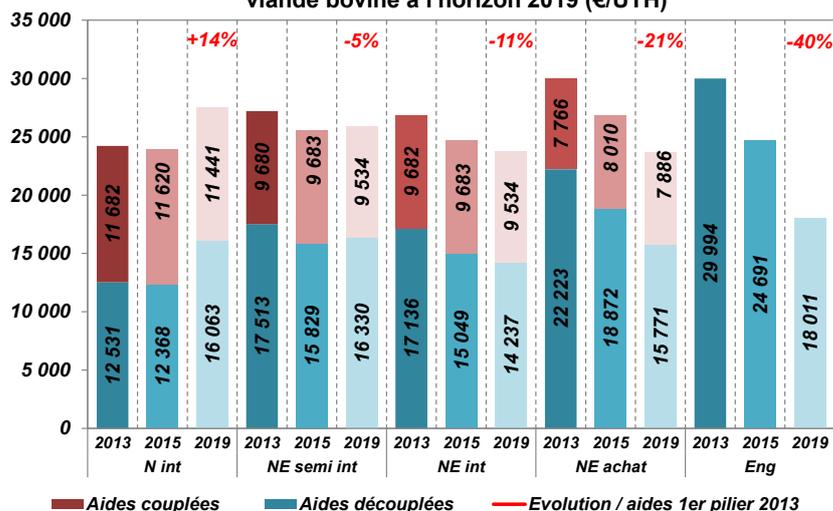
Annexe : Présentation des systèmes étudiés et évolution de leur soutien direct du premier pilier (calculs réalisés avec le simulateur du réseau Chambres d'agriculture)

Les systèmes bovins viande

Présentation des systèmes bovins viande					
	N int	NE semi int	NE int	NE achat	Eng
Main d'œuvre (UTH)	1	1,2	1,2	1,2	1,3
Statut	Autre	Autre	Autre	Autre	Autre
SAU (ha)	70	85	65	70	75
VA	70	70	70	55	0
JB	0	32	32	62	250

Source : Inosys-Réseaux d'élevage bovins viande PdL - Deux-Sèvres

Evolution des aides 1er pilier de quelques systèmes viande bovine à l'horizon 2019 (€/UTH)



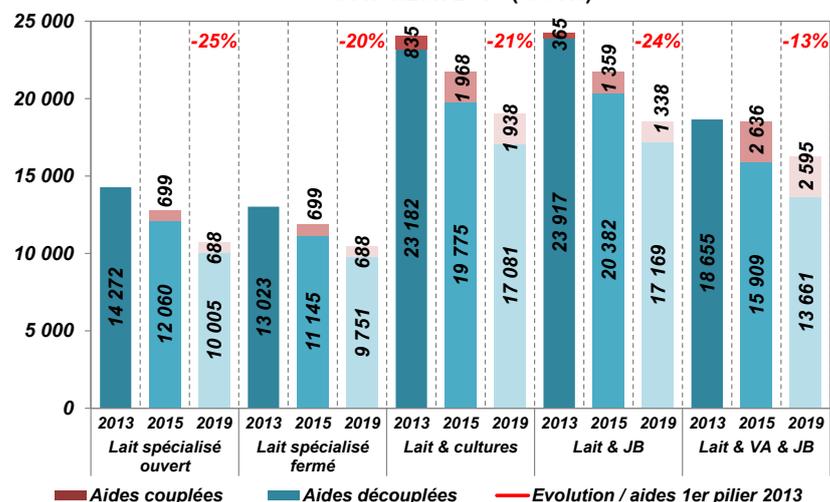
Simulations PEP CAs PdL d'après données Inosys- Réseaux d'élevage bovins viande PdL-Deux Sèvres

Les systèmes bovins lait

Présentation des systèmes bovins lait (potentiel agronomique moyen)					
	Lait spécialisé ouvert	Lait spécialisé fermé	Lait & cultures	Lait & JB	Lait & VA & JB
Main d'œuvre (UTH)	2	2	2,2	3	3
Statut juridique	Autre	Autre	GAEC	GAEC	GAEC
SAU (ha)	76	76	142	180	136
Réf. lait. (l)	477 000	477 000	642 625	728 750	596 250
VA	0	0	0	0	30
JB	0	0	0	30	34

Source : Inosys-Réseaux d'élevage bovins lait PdL

Evolution des aides 1er pilier de quelques systèmes laitiers à l'horizon 2019 (€/UTH)

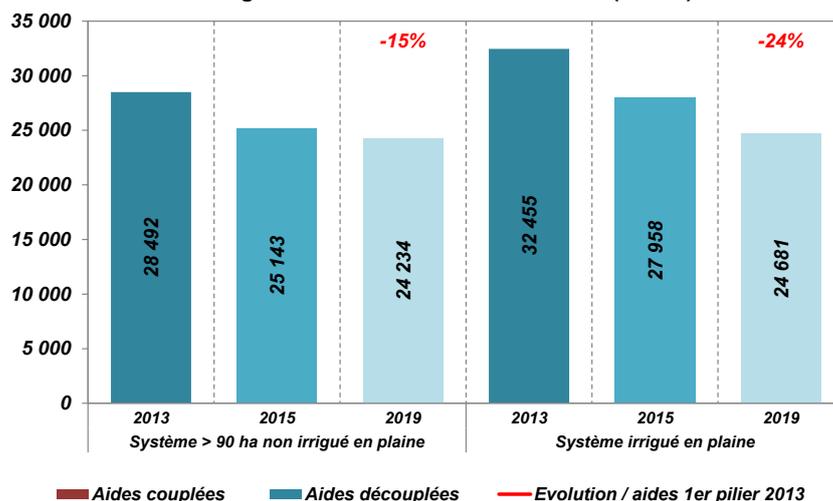


Simulations PEP CAs PdL d'après données Inosys - Réseaux d'élevage bovins lait PdL

Présentation des systèmes grandes cultures		
	Système > 90 ha non irrigué en plaine	Système irrigué en plaine
Main d'œuvre (UTH)	1	1
Statut	Autre	Autre
SAU (ha)	111	108

Source : Inosys grandes cultures

Evolution des aides 1er pilier de quelques systèmes grandes cultures à l'horizon 2019 (€/UTH)



Simulations PEP CAs PdL d'après données Inosys grandes cultures



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

Pour un regard global sur les aides directes de la PAC 2015-2020, se référer à la note PAC : <http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/publications/publications-des-pays-de-la-loire/detail-de-la-publication/actualites/les-aides-directes-de-la-pac-2015-2020/>